



Mon loyer met 15 jours a être débiter

Par **asalmon**, le **28/10/2008** à **22:30**

bonjour,mon propriétaire met presque 15 jours a encaisser mon loyer?j ai payer par prélèvement et il était débité le 20 du mois puis j ai payer par chèque et il met toujours autant de temps.mon propriétaire me dit que c est normal que cela mete autant de temps.est ce vrai?Que puis je faire?Mon propriétaire a t il le droit mettre autant de temps a encaisser mes chèques?

Par **Tisuisse**, le **29/10/2008** à **08:03**

Bonjour,rnrnEt bien oui. Il bénéficie, comme tout chèque émis, de la durée de validité d'un chèque.rnrnJe ne vois pas où est le problème puisque, comme tout un chacun, lorsque vous établissez un chèque, vous remplissez le talon et vous faites le calcul de votre nouveau solde. Dès que le chèque est établi, vous considérez que vous n'avez plus cette somme sur votre compte combien même le bénéficiaire du chèque met 4 mois à l'encaisser.